

POUCE D'OR 2025



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



Retour de la saison de l'attribution des prix et récompenses, **MédiaChartres** n'échappe pas au phénomène.

Fait rarissime... pour la première fois, le prix du « **Pouce d'or** » à été décerné à l'humanité par le jury, à une représentation nationale, « **la justice** », et en particulier pour les actions de **certains des ses représentants** auprès du **TGI** (Tribunal de grande instance) de **la ville de Chartres** (28000). Juges : aux affaires familiales/ pénales/ Avocats/ Procureurs (...)



L'année **2024** a amené **MédiaChartres** à enquêter sur de nombreuses affaires. Toutes ont un point commun « **les verdicts** » .

Sur les affaires familiales (**les plus nombreuses**) les

incohérences dans le traitement des dossiers (selon l'avis d'experts), ne laissent aucune place au doute. Malgré les preuves irréfutables de la défense, les Juges condamnent des plaignants-es aux bénéfiques des accusés (?) – Cit : **L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit.** [Aristote](#)



Concernant le Pénal, ce qui à le plus attiré notre attention en 2024, demeure « **l'affaire** » du référent de l'association Anticor. Pour : la gestion/ la rapidité/ un dossier édulcoré de ses pièces essentielles/ la forme inclusive et douteuse de l'instruction/ le jugement et les manifestes « **égarements** » complices, avec la façon dont ce dossier à été clôturé **Trés rapidement** [...]

La justice focalise actuellement et particulièrement l'attention des Français, à la lectures des nombreux et récurrents « **faits divers** » qui illustrent malheureusement, le quotidien de la vie d'aujourd'hui.

[MédiaChartres](#), n'ignore rien des problèmes de l'institution judiciaire Française, manque de moyens, d'effectifs, etc, **mais en ce qui concerne Chartres, cela n'explique pas tout**, des questions restent en suspens !



Hasard du calendrier, le multiplex cinéma de Chartres « **Les enfants du Paradis** » lance la **4ème édition du film judiciaire**, avec pour fil d'ariane, le long métrage réalisé par le comédien **Yvan Attal**, titre : « **Les choses humaines** » (voir la bande annonce) **ICI** :

<https://www.youtube.com/watch?v=-GsG-xPDV7c>

Jusqu'au 30 mai, des intervenants du monde judiciaire, animeront des débats sur scène et sur le thème actuel, « les viols, face à la justice », MédiaChartres n'a pas été convié (simple oubli ?).

Nous aurions profité de cette occasion, pour souligner d'autres films sur le triste sujet : comme celui-ci (admirable et révélateur), à voir absolument en entier ICI : <https://www.arte.tv/fr/videos/109097-000-A/la-fille-qu-on-appelle/>

Il résume à lui seul, comment le pouvoir et l'argent, peuvent peser sur la « justice » et la rendre insoutenable pour les victimes.



Un sujet qui ne voit pas le bout de son tunnel, souvenez-vous : https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/comment-un-viol-a-l-universite-de-stanford-est-devenu-une-affaire-nationale-aux-etats-unis_1493009.html

Un véritable chemin de croix pour les justiciables, qui est bien souvent trop long, exemples du moment : <https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/chronologie-affaire-betharram-francois-bayrou-retour-sur-plus-de-50-ans-de-silences-et-de-non-dits-2351258.html>

où encore : https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_des_viols_de_Mazan

et dans notre rétro : <https://www.facebook.com/watch/?v=1677543592832035>



[MédiaChartres](#), (à méditer).

(CQFD)

Martine Leroy

TOTALITARISME ! II



[MédiaChartres](#) soutien, plus que jamais, le

monde médical.



Depuis les récentes et dernières publications de [MédiaChartres](#), et surtout, face aux « *inattendues* » et nombreuses révélations spontanées les concernant, nous vous donnons rendez-vous le :

Lundi 4 Novembre

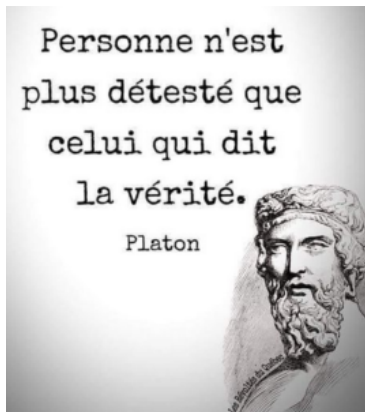
La rédaction



Suite de l'étrange affaire judiciaire de l'ex-référent, de l'association [Anticor](#), pour le département d'Eure et Loir (28).

[MédiaChartres](#), à l'énoncé du verdict du procès en date du **07 derniers**, à contacté l'intéressé par téléphone, afin de refeuilleter sa réaction et de la suite qu'il souhaite (éventuellement) donner à un... *obscure imbroglio, politico/financier.*

Avec sérieux et humour (...) c'est ici
<https://www.facebook.com/reel/152319333499>



Pour rappel : *voici (en partie) se que le maire de Chartres, reproche au référent d'Anticor !*

:

<https://mediachartres.fr/2022/12/14/linfatue-n-1-deure-et-loir/>

: <https://mediachartres.fr/2022/10/07/chartres-les-affaires-a-la-une/>

: <https://mediachartres.fr/2022/01/16/le-pantouflage/>

: <https://mediachartres.fr/2021/10/18/un-vent-de-justice/>

: <https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/>



– Un panel d'articles choisit parmi les nombreuses enquêtes, réalisées par les équipes d'investigation, de **MédiaChartres**, toutes ont un point commun... la justice, et plus précisément le **TGI de Chartres**, décrié comme un lieu où les verdicts ne seraient pas toujours rendus avec « **innocence** » et « **impartialité** » ? mais influencé [...], par des personnes

extérieurs (réseaux, clubs, confréries, parquet, magistrats-ex-honoraire, politiques) ?

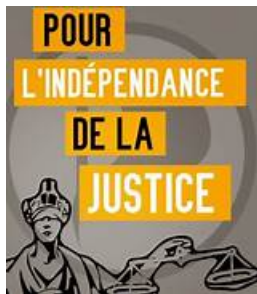


Exemples des plus criants, les affaires : de pédophilies, de maltraitements, de placements et de gardes d'enfants chez leurs bourreaux

<https://mediachartres.fr/2023/07/11/grave/>

Symboles de reconnaissances des pédophiles





Il y a des années, que l'on parle de « **la séparation des pouvoirs** » (politique/justice), il semble pourtant aujourd'hui que ce microcosme s'entend plutôt bien, *quand il y tire avantage (s)*.

L'ex-référent **Anticor**, nous avoue ne pas avoir été surpris par la décision à son égard, « je savais dès mon arrivée, en constatant l'absence des avocats des parties civile, que la messe était dîtes » l'énoncé du verdict a confirmé ma supposition. Un **procès purement politique** qui réussit le tour de passe-passe de réduire (provisoirement) au silence, un « **fouille m...e** » bien trop perspicace dans sa fonction et beaucoup trop bavard, le maire n'était pas habitué à ça et... ne le supporte pas.

Il fait déposer deux plaintes pour « **chantage** » par ses employés (direct ou indirect), et pour accentuer le rapport de force, s'arrange avec son ami Procureur (de l'époque) pour faire réaliser une audition à... **Orléans ?**, **l'avocat général** évoquant au cour du procès un manque de « **spécialiste** » **au commissariat de Chartres** (les intéressés apprécieront, où pas ?).

INFO PLUS : depuis les deux dépôts de plaintes, le **Directeur de cabinet du maire**, a été promu « **Directeur de la communication** » de l'ensemble des magazines édités par Chartres et l'Agglomération, certainement le plus qualifié de tous pour ce poste ?, qu'il a de suite accepté en qualité de « **bénévole** » (humour) !

Le maire de la commune de Lèves et Vice-président de la communauté d'agglomération Chartres Métropole, a hérité de providentielles « **grosses subventions** », pour réaliser des travaux, accordées par... Chartres Métropole à sa commune [...]

1/ Témoin à la moralité, irréprochable

: https://www.lechorepublicain.fr/leves-28300/actualites/deux-non-lieux-et-un-renvoi-devant-le-tribunal-pour-remi-martial-maire-de-leves_14088102/

2/ Une justice pleine de compassion (dans certains cas)
: https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/la-condamnation-de-remi-martial-maire-de-leves-est-confirmee-en-appel-mais-la-sanction-est-alleege_14374411/

3/ Un passage « obligé » pour asseoir sa notoriété
: https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/politique/remi-martial-president-du-groupe-majoritaire-au-conseil-departemental-d-eure-et-loir-travailler-sur-un-projet-commun_13930736/

Preuve que la dévotion et la fidélité, sont toujours payantes, avec certaines personnes.



Mais mauvaise nouvelle pour la « triade » locale, l'Association **Anticor** a récupéré son agrément, et un nouveau référent pour le 28, devrait être nommé, il va de soit que son prédécesseur tiendra les dossiers, à sa disposition, des **nuits blanches** pour certains-nes, en perspective, mais pas que !



De continuer, « les principales pièces visant à prouver son innocence, remises à son Avocat, ont toutes disparues, lors du procès (imprimés où enregistrements, des **preuves irréfutables** qui ont toutes été soigneusement écartées **par qui ?**), des pièces essentielles pourtant censées figurer au dossier ? remplacées par « **d'utiles questions** » comme; celles portant sur... son état

de santé physique générale ?

La main courante déposé par ses soins, au **commissariat de Chartres**, avant les dépôts de plaintes des deux sbires du **maire de Chartres** et suite à l'agression de ce derniers à son **encontre** avec menaces physique sur sa personne, et ou figure cette phrase « **ont va bien s'occuper de vous** » ?, à elle aussi disparu (et pour cause...) ! Il est également fait allusion, sans aucune preuve, à l'utilisation « **d'un brouilleur d'ondes** », mais alors (question), comment le **Dircab** du maire a t'il réussi à enregistrer ?



La peur d'éventuelles représailles, à poussé les plaignants à une surprenante demande au **TGI**, qu'il lui soit **INTERDIT** (durant 5 ans) de porter une arme où considérée comme tel (?) Pour lui et l'**article 11 de la Constitution de la République française**, **la parole et les écrits sont les meilleurs armes**, interdiction d'être référent **Anticor** durant le même laps de temps (alors que sa lettre de démission **LR/AR** datée du **04/07/2023**) **devait en pratique (elle aussi) figurer au dossier** (?), également condamné à verser des indemnités financières aux 2 plaignants, alors même, que sa situation financière à été divulguée publiquement, y compris à la presse locale, (ne manquait plus, que la fanfare et les majorettes) par le **TGI** et donc, connue (sans contestation possible), **connue des Juges et assesseurs** ?

Autant de zones d'ombres et de dérapages, dans un procès hors du commun, et d'après les sources de **MédiaChartres**, le maire aurait de « **très bons contacts** » (grâce à un Directeur de lieux culturel de la ville), avec la **cour d'appel de Versailles** (sans parler des pantouflards). CQFD

L'ex-référent **Anticor** garde une détermination sans faille, il rappelle que **Chartres est le berceau de la résistance en France** grâce au courage exceptionnel d'un homme – **Jean Moulin**-, il souhaite perpétuer son exemple en prenant le statut de »

lanceur d'alerte« pour continuer ses combats, comme d'autres avant lui (voir ci-dessous).

Une liste, non exhaustive : (cliquer sur les Noms des affaires en **bleu**, pour en savoir plus)

Julien Assange « [à créé Wikileaks](#)«, Daniel Ellsberg « [Pentagon Papers](#)«, (en France) : Olivier Marleix » [vente d'Alstom](#) » Denis Robert « [Clearstream](#)«, Irène Franchon « [scandale du Médiateur](#) » Olivier Théron « [affaire J. Cahuzac](#)«

Les lanceurs d'alerte, ont fait gagner un temps précieux à la justice, et méritent un minimum de reconnaissance, ils peuvent désormais compter sur de nombreux soutiens.

[https://asla.fr/#:~:text=L%E2%80%99Association%20de%20Soutien%20aux%20Lanceurs%20d%E2%80%99Alerte%20\(ASLA\)%20est%20n%C3%A9e%20en](https://asla.fr/#:~:text=L%E2%80%99Association%20de%20Soutien%20aux%20Lanceurs%20d%E2%80%99Alerte%20(ASLA)%20est%20n%C3%A9e%20en)



En France, la loi « **Sapin** » et « **Sapin II** » a renforcé le statut des lanceurs d'alerte.





Au Sénat :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/la-protection-des-lanceurs-d-alerte-en-france-rapport-bisannuel-2022-2023-697#:~:text=Le%20%C3%A9fenseur%20des%20droits%20publie%20tous%20les%20deux>

<https://www.senat.fr/lc/lc312/lc312.html>

L'ex-référent **Anticor**, est adepte de la **philosophie Asiatique**,

et des citations qui l'illust



*Vouloir donner des leçons de civisme et de démocratie, aux pays totalitaires est une bonne chose, mais la France, en soutenant **la gangrène politique**, ne ferait-elle pas mieux de commencer à faire appliquer et respecter sa constitution ?*

Et de rappeler à tous : <https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=%27article+11+de+la+D%c3%a9claration+de+1789&mid=E53809499014C0B48E62E53809499014C0B48E62&cvid=E61CCBE714F2457A9CECAB2790171549&FORM=VIRE>



Martine Leroy

TOTALITARISME !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



*Suite de l'étrange affaire judiciaire de l'ex-référent, de l'association **Anticor**, du département d'Eure et Loir (28).*

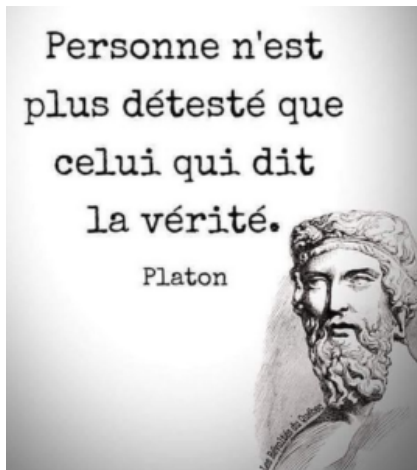
MédiaChartres, à l'énoncé du verdict du procès en date du **07 Octobre**, à contacté l'intéressé par téléphone, afin de recueillir sa réaction, des suites et du retentissement médiatique, qu'il souhaite (éventuellement) donner à cet *obscure – imbroglio politico/financier –*

Un résumé, avec sérieux et humour (...) c'est ici
<https://www.facebook.com/reel/152319333499>

Citation de Louis Pasteur, sur la vérité :

“Il ne suffit pas de connaître la vérité, il faut encore la proclamer.”

MAIS ATTENTION !



Pour rappel : voici (une partie) des reproches du maire de Chartres, faites au référent d'Anticor, et l'explication « **logique** » de ce qui lui vaut aujourd'hui, une condamnation.

Des sujets, qui auraient dû en principe, interpeller les Juges du TGI de Chartres, mais ... ?

:

<https://mediachartres.fr/2022/12/14/linfatue-n-1-deure-et-loir/>

: <https://mediachartres.fr/2022/10/07/chartres-les-affaires-a-la-une/>

: <https://mediachartres.fr/2022/01/16/le-pantouflage/>

: <https://mediachartres.fr/2021/10/18/un-vent-de-justice/>

: <https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/>



– Un panel d'articles parmi les nombreuses enquêtes, réalisées par les équipes d'investigation, de **MédiaChartres**, toutes ont un point commun... la justice, et plus précisément le **TGI de Chartres**, souvent décrié comme un lieu où les verdicts ne seraient pas toujours rendus avec « **innocence** » et « **impartialité** » mais, influencé de l'extérieurs (réseaux, clubs, confréries, parquet, magistrats-ex-honoraire, politiques) ?



Exemples des plus criants et effrayants, les affaires : de pédophilies, de maltraitances, de placements et de gardes d'enfants chez leurs bourreaux :

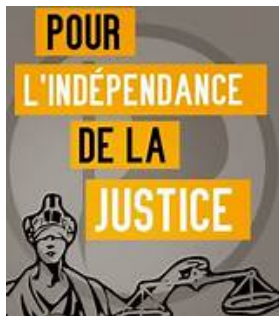
<https://mediachartres.fr/2023/07/11/grave/>

Symboles de reconnaissances des pédophiles

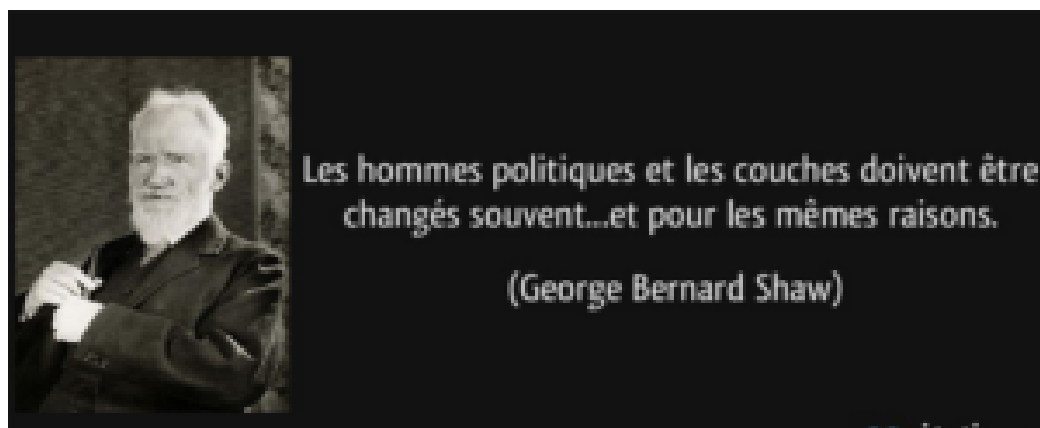


cela doit, impérativement cesser, et

TOUT DE SUITE



Il y a des années, que l'on parle de (cliquer) « la séparation des pouvoirs » (politique/justice), il semble pourtant aujourd'hui que ce « microcosme » s'entend plutôt bien... *quand il y tire avantage (s)*.



Les hommes politiques et les couches doivent être
changés souvent...et pour les mêmes raisons.

(George Bernard Shaw)

L'ex-référent **Anticor** (70 ans) nous avoue ne pas avoir été surpris par la décision à son égard, car il savait dès son arrivée au tribunal, en constatant l'absence des avocats des parties civiles, que la messe était dite, l'énoncé du verdict

a confirmé son analyse. Un **procès politique à charge**, qui réussit le tour de passe-passe de réduire (**provisoirement**) au silence, un « **fouille m...e** » bien trop sérieux et perspicace dans sa fonction et beaucoup trop bavard, **et ça, le maire procédurier, ne le supporte pas**« .

Déroulement : Angoissé, le maire fait rapidement déposer deux plaintes pour... « **chantage** » par ses employés (direct ou indirect), et pour accentuer un peu plus le rapport de force, s'arrange avec le Procureur (**de l'époque**) pour faire réaliser une audition à... **Orléans ?** , **l'avocat général** évoquant ce « **détail** » de procédure, l'a expliqué par un manque de « **spécialiste** » **au commissariat de Chartres** » (les intéressés apprécieront !).

Deux plaintes, qui seront « **traitées** » en **priorité absolue dans un délai record**, alors que d'autres se perdent dans la nature, ou mettent deux ans (voir plus) avant d'être, soit : classées sans suite, où d'emprunter un omnibus vers un tribunal.

INFO PLUS : l'ex référent **Anticor** qui a le sens de l'anticipation, **c'était pourtant entretenu avec le nouveau Procureur (M. Chevalier) dès son arrivée**, lors d'une audience pour (très justement) lui faire part des **énormes problèmes qu'il rencontrait avec la mairie, et de ses nombreuses inquiétudes, suspicions (et plus) concernant** : les annexes (sem, spl, semop et autres), **ainsi que**: l'attribution de marchés publics, subventions, appels d'offres, dossiers brûlants « Oxygène » « Eiffage » « Cœur de ville » et d'autres, achats/ventes/reprises de biens publics et de promotions immobilières, des lois ORI sur la ville, conflits d'intérêts, d'attributions/transferts de permis de construire/démolitions (amiante en première ligne), d'avantages/faveurs, interventions dans des dossiers judiciaire concernant des proches/maires/adjoints/amis-es, transactions et répartitions de fonds suspects, trafics de drogues, prostitution, entorses où d'abus de, biens sociaux/à

la fonction/ à la probité/ à la loi, abus d'autorité, etc. 20 longues années (11 pour **Anticor**) à accumuler des dossiers (et preuves), **pas seulement de simples conjectures.**

A NOTER : Depuis les deux dépôts de plaintes. 1/ le **Directeur de cabinet du maire**, a été promu « **Directeur de la communication** » de l'ensemble des magazines édités par Chartres et l'Agglomération, certainement le plus qualifié de tous pour ce poste ?, qu'il a de suite accepté en qualité de « **bénévole** » (...)

2/ Le maire de la commune de Lèves et Vice-président de la communauté d'agglomération Chartres Métropole, a « hérité » de providentielles « **grosses subventions** » , (pour réaliser des travaux où projets, près de 5 M€), accordées par...(ici) [Chartres Métropole](#), à sa commune [...]

Parutions de la Presse locale : (archives [MédiaChartres](#))

1/ Un témoin à la moralité, irréprochable (...)
: https://www.lechorepublicain.fr/leves-28300/actualites/deux-non-lieux-et-un-renvoi-devant-le-tribunal-pour-remi-martial-maire-de-leves_14088102/

2/ Une justice pleine de compassion (dans certains cas)
: https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/la-condamnation-de-remi-martial-maire-de-leves-est-confirmee-en-appel-mais-la-sanction-est-allegee_14374411/

Preuves qu'a Chartres, la dévotion et la fidélité, sont toujours payantes, et récompensées » part et pour, certaines personnes ».



Mais mauvaise nouvelle pour la « **triade locale** », l'Association **Anticor** a récupéré son agrément, et un nouveau référent pour le 28, devrait être nommé, il va de soit que son prédécesseur tiendra les dossiers, à sa disposition, des **nuits blanches** pour certains-nes, en perspective, **mais pas que !**



De continuer, les principales pièces visant à prouver l'innocence de l'ex référent **Anticor**, **remises à son Avocat**, ont presque toutes disparues lors du procès ? (imprimés où enregistrements), des **preuves irréfutables** qui ont été soigneusement écartées... **par qui ?**, des pièces essentielles censées figurer au dossier, remplacées par « **d'utiles questions** » (inaliénables en droit), portant sur... son état de santé physique générale (?) Si les voies du Seigneur sont impénétrables, parfois, celles de la justice ne le sont pas moins.

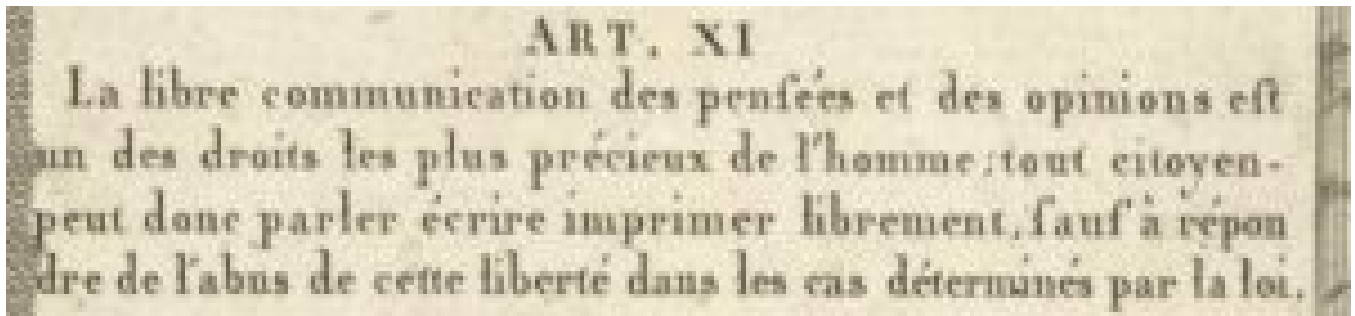
Suite, disparition également, de la main courante déposé par le référent, au **commissariat de Chartres**, bien avant les dépôts de plaintes des deux « **petites mains** » du maire de Chartres, faisant suite à une **virulente agression verbale à l'encontre du référent**, pour menaces physique sur sa personne, et ou figure cette phrase « **ont va bien s'occuper de vous** » ?



Il est également fait allusion, **sans aucune preuve réelle et sérieuse**, de l'utilisation « **d'un brouilleur d'ondes** » mais alors (question)..., comment le Dircab du maire a t'il réussi à enregistrer ?



La peur d'éventuelles « **représailles** » de l'ex-référent **Anticor**, à poussé les plaignants à **dicter** une surprenante demande au **TGI**, « qu'il lui soit **INTERDIT** (durant 5 ans) de porter une arme, où objets pouvant être considérée comme tel ». Pour lui et l'**article 11 de la déclaration des droits de l'homme**, **la parole et les écrits sont les meilleurs armes au monde**.



De poursuite, Une interdiction d'être référent **Anticor** durant le même laps de temps (alors que sa lettre de démission **LR/AR** datée du **04/07/2023**) **devait en pratique** (et normalement) **être au dossier** (?)

Il est également condamné à verser des indemnités financières aux 2 plaignants, alors même, que sa situation financière à été **divulguée publiquement à l'audience**, y compris à la presse locale, (ne manquait plus, que la fanfare et les majorettes) par le **TGI** , qui, sans contestation possible et **pour mémoire**, **était parfaitement connue des Juges et assesseurs** !



Autant de zones d'ombres et de dérapages, dans **un procès hors du commun**, et selon les sources de **MédiaChartres**, le maire aurait aussi de « **très bons contacts** » (grâce à un **Directeur** de lieux culturel de la

ville), auprès de la **cour d'appel de Versailles** (et c'est sans compter sur l'indéfectible dévouement de ses pantouflards multiservices). CQFD

L'ex-référent **Anticor** garde une détermination sans faille, (**ici**) **contrairement à d'autres qui baisse les bras**. Emprunt de modestie et de philosophie, il ajoute, toujours chercher du positif dans le négatif, comme dans cette citation de **Cicéron** » **C'est dans l'adversité que se révèlent les vrais amis**«. Il rappelle que **Chartres est le berceau de la résistance en France** grâce au courage exceptionnel d'un homme – **Jean Moulin**-, il souhaite perpétuer (*jusqu'à son dernier souffle*) son exemple en prenant le statut de « **lanceur d'alerte**» pour continuer ses combats, comme d'autres avant lui (voir ci-dessous) et a même trouvé un hymne pour sa motivation : **<https://www.youtube.com/watch?v=kv57Kyqpj5o>**

Une liste, non exhaustive : (cliquer sur les Noms des affaires en **bleu**, pour en savoir plus)

Julien Assange « **à créé Wikileaks**», **Daniel Ellsberg** « **Pentagon Papers**», (en France) : **Olivier Marleix** « **Enquête sur la vente d'Alstom** » **Denis Robert** « **Clearstream**», **Irène Franchon** « **Scandale du Médiateur** » **Olivier Thérondel** « **Affaire J. Cahuzac**»

Les **lanceurs d'alerte**, ont fait gagner un temps précieux à la justice, et méritent un minimum de reconnaissance, ils peuvent désormais compter sur de nombreux soutiens.

[https://asla.fr/#:~:text=L%E2%80%99Association%20de%20Soutien%20aux%20Lanceurs%20d%E2%80%99Alerte%20\(ASLA\)%20est%20n%C3%A9%20en](https://asla.fr/#:~:text=L%E2%80%99Association%20de%20Soutien%20aux%20Lanceurs%20d%E2%80%99Alerte%20(ASLA)%20est%20n%C3%A9%20en)



En France, la loi « Sapin »
et « Sapin II » a renforcé le
statut des lanceurs d'alerte.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033558528/2024-05-07/>





Au Sénat :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/la-protection-des-lanceurs-d-alerte-en-france-rapport-bisannuel-2022-2023-697#:~:text=Le%20%C3%A9fenseur%20des%20droits%20publie%20tous%20les%20deux>

<https://www.senat.fr/lc/lc312/lc312.html>

L'ex-référent **Anticor**, est adepte de la **philosophie Asiatique**, et des citations qui l'illustre, il a récemment envoyé un mail à son Avocat, dès la réponse reçue, il nous en transmettra copies.



*Pour [MédiaChartres](#), vouloir donner des leçons de civisme et de démocratie, aux pays totalitaires est une bonne chose, mais la France, en soutenant **la gangrène politique**, ne ferait-elle pas mieux de commencer à faire appliquer et respecter sa constitution ?*

Et de rappeler à tous : À voir où à revoir (révision).

<https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=%27article+11+de+la+D%c3%a9claration+de+1789&mid=E53809499014C0B48E62E53809499014C0B48E62&cvid=E61CCBE714F2457A9CECAB2790171549&FORM=VIRE>



Martine Leroy

QUI « SEM » L'ARGENT, RÉCOLTE



MédiaChartres soutien le monde médical.

MédiaChartres a consulté le « rapport d'activité 2022 » édité et distribué par La Ville de Chartres.



Dans l'édito (P3) M. Franck M. adjoint aux finances et à la prospective (**plus quelques autres mandats et fonctions**) et le **maire Himself**, essaient de convaincre la population, du bon usage des impôts, taxes et prélèvements. Pour **MédiaChartres**, un mot semble usurpé dans les 34 lignes « **clarté** », que le comptable en chef a également utilisé à de nombreuses reprises comme justificatif, durant la réunion du **17/10** (20h30) à l'hôtel de Ville- salle Fulbert, ou une trentaine (+/-) de personnes étaient présentes (**MédiaChartres** y était). Il faut noter, que **TF1** diffusait le même soir à 20h50 le **match de foot France/E cosse**, **le choix était vite fait !**



où



©

MédiaChartres PH. L

Retour aux comptes, dans ce rapport et dans les autres, ainsi que dans les réunions publiques **JAMAIS** il n'est fait allusion

aux filiales (SEM/SPL et divers) **pourquoi ?**



MédiaChartres apporte ICI un éclairage, les **SEM** sont des entreprises dont le capital est détenu à la fois par des acteurs publics et privés. Elles sont créées dans le but de réaliser des projets « **d'intérêt public** » (?), comme . . . **les promotions immobilières**, la gestion de services publics et le développement économique local et de l'Agglo. Elles sont toutes dirigées par les plus « **fidèles adjoints** » du maire/président de l'Agglo.



Difficile donc, à ce niveau, de garantir la **transparence et la responsabilité** dans leur fonctionnement. **Leur dette est comptabilisée en dehors du budget principal de la collectivité territoriale.** Elles sont des entités juridiques distinctes des collectivités, **leurs dettes sont gérées séparément.**

Il est donc **FACILE** de manipuler les chiffres aux circonstances et convenances des situations. Elles peuvent financer leurs activités par le biais de **prêts** où . . . **d'autres sources de financement externes ?** (la dette est incluse dans les comptes de la collectivité territoriale, que lorsque cette dernière à apporté sa garantie).

Il est possible qu'une collectivité transfère la responsabilité d'une dette de SEM, à une autre entité (Sté diverses, et même vers une autre collectivité), une porte

Royale d'entrée dans le monde du brouillard



Les possibilités de manipulation et de jonglage sont sans limite, d'où les dérives malsaines (CQFD)



La CDC (Cour des comptes) à déjà alertée les autorités, sur les **actes frauduleux** de nombreuses communes.

Il serait donc normal, que **les magistrats de la CRC** (Cour régionale des comptes), qui relève de graves irrégularités dans les budgets des **SEM**, puissent déposer plainte directement auprès du **Procureur de la République de chaque département** (ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui) ?

<https://www.ccomptes.fr/fr>



Justice: Comment accepter qu'une collectivité fasse de la **fraude fiscale**, au motif qu'elle n'est **PAS CONTRÔLÉS** aucun cadre juridique, ne régule ces côtés **TRÈS** obscurs des mairies



Plus: Sur la prescription des actes illicites, les concessions d'aménagement sont des concessions de longues durées, alors, doit-on faire abstraction de la période d'origine de la concession, si la SEM a commis un ou plusieurs délits (?)

Question: (qui fache) comment expliquer les **IMPORTANTES PRODUITS FINANCIERS**, sans placement et quasiment sans trésorerie (?)



Conclusion: L'Etat et les Ministères concernés, débattent actuellement, pour que soit **ENFIN** rapidement, rédigé et voté, un cadre juridique rigoureux et extrêmement contrôlé dans son application.



Pour « certains » cette nouvelle devrait être source de nuits blanches !

Martine Leroy

Sur le même sujet, dans les archives de MédiaChartres:

<https://mediachartres.fr/2022/07/19/sem-spl-la-saga/>

<https://mediachartres.fr/2022/05/29/la-gloire-de-mon-maire/>

<https://mediachartres.fr/2022/09/09/copie-de-larriere-boutique-du-beton-de-chartres/>

D'autres articles sur MédiaChartres

JUSTICE !



MédiaChartres soutien le monde médical.

MédiaChartres se fait « **l'écho** » de l'article, de notre confrère **FR3 Centre Val de Loire**, parution du **11/10/ 2023**.



La Presse écrite locale, garde un silence total, sur le sujet (?)



https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/info-france-3-la-justice-ouvre-une-enquete-preliminaire-dans-l-affaire-du-contrat-signé-par-la-mairie-de-chartres-a-la-maconnerie-jeanneau-2853533.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=france3regions&at_offre=4&at_variant=Centre-Val_de_Loire&at_send_date=20231011&at_recipient_id=



Le maire de Chartres/président de Chartres Métropole (et autres), rentre dans une spirale judiciaire, pour plusieurs raisons. La première étant le nombre de plaintes déposées par (**Chartres et l'Agglo**) ce qui n'a pas manqué d'attirer l'attention de la justice et d'autres institutions.

Ce dernier, avait pourtant bien tenté de bâillonner les « **affaires** » en faisant mettre sur la touche, avec l'aide de son **directeur de cabinet** et un **maire de l'Agglo-Lèves**, (en déposant des 2 plaintes) contre le référent du 28 de l'association **Anticor**, qui nous avait révélé ainsi qu'à **FR3**, les dossiers brûlants, suite des nombreuses enquêtes de son équipe. Cela n'aura visiblement, pas été suffisant pour le maire et ses proches, d'être désormais dans le collimateur de la justice.

<https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/>

La perspicacité et le professionnalisme des journalistes de **FR3 Centre**, ont également joués un rôle prépondérant dans l'ouverture d'une enquête sur l'un des dossiers.

Des affaires suivies avec le plus grand sérieux par; le nouveau **Procureur de la République**, le nouveau **Préfet** et les nouveaux **Juristes** du **TGI**.



Le « **paternalisme** » des prédécesseurs et les carnets d'adresses, des actuels « **pantouflards** » (garde prétorienne, payée à prix d'or), ne suffisent plus à **garantir** l'**immunité** et l'**impunité** du

maire et de certains-nes adjoints-es.

<https://www.youtube.com/watch?v=tFCJ0Nh4ZZE>

MédiaChartres à déjà publié sur « Les » sujets:

<https://mediachartres.fr/2023/07/23/suite/>

<https://mediachartres.fr/2023/09/27/copie-de-rapports/>

<https://mediachartres.fr/2023/09/12/alzheimer/>

<https://mediachartres.fr/2023/04/26/ciel-couvert/>

<https://mediachartres.fr/2022/10/07/chartres-les-affaires-a-la-une/>

(autres articles, sur le site de **MédiaChartres**).

Début d'enquête (S), qui par « ricochets » et « effets dominos », risquent de conduire à **la découverte de biens d'autres choses (...)**



Clara Hirsch

GRAVE !



MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres aborde un sujet délicat. Les réformes nécessaires du « système » judiciaire Français (entre autre).

Exemple: l'incompréhension de « certains verdicts », surtout dans des dossiers concernant des enfants.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2274>



Selon plusieurs sources, dans de récents verdicts au **TGI** (tribunal de grande instance) de **Chartres**, il serait « possible » ?, que dans certains dossiers, des témoignages et des preuves (enregistrements) n'auraient pas été pris en compte (...), au grand dam des défenseurs !

De quoi parle-t-on ?

<https://www.protegerlenfant.fr/2023/05/01/agresseurs-sap/>



Des associations luttent quotidiennement, contre le fléau des agressions sexuelles et toutes formes de violences faites aux enfants, l'État Français y consacre des millions d'euros chaque années. Les prédateurs sont-ils protégés (?) que se cache derrière certaines affaires (?) Des interrogations qui méritent des réponses !

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/282152-incestes-paternels-le-difficile-parcours-des-meres>

<https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/protection/acces-justice/>

<https://www.protegerlenfant.fr/>

<https://www.vie-publique.fr/loi/278639-proposition-de-loi-santiago-vio>

lences-sexuelles-sur-mineurs-et-inceste

A savoir:



De récentes réunions à l'échelle nationale sur ce sujet sensible, entre: associations, médias, avocats et magistrats, ont permis la réalisation de documents et l'interpellation écrite des plus hautes instances de l'État, qui doivent à présent décider de la suite à donner à cette **urgence**.

https://www.ciivise.fr/wp-content/uploads/2023/06/Avis-Le-co-ut-du-deni_VFpdf-1.pdf

Derniers en date:



<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/agressions-sexuelles-au-college-de-saint-valery-en-caux-le-surveillant-mis-en-examen-et-place-en-detention-provisoire-2809556.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/cher/bourges/l-abbe-spinoza-ancien-directeur-de-l-ecole-hors-contrat-l-angelus-a-nouveau-dans-le-viseur-de-la->

justice-2787654.html

Des films relatent désormais, l'horreur de ce terrible fléau mondial:

annonce Bande
(extrait):
https://www.youtube.com/watch?v=RzPS5UETTlo&ab_channel=Nap3tetelauree

Les
explications sur le film:



<https://www.bing.com/videos/search?&q=bande+annonce+film++Sound+of+Freedom&qpv=bande+annonce+film++Sound+of+Freedom&view=detail&mid=FB5FDAC06E8BC16A9686FB5FDAC06E8BC16A9686&FORM=VDRVSR&ru=%2Fvideos%2Fsearch%3Fq%3Dbande%2Bannonce%2Bfilm>

et aussi:

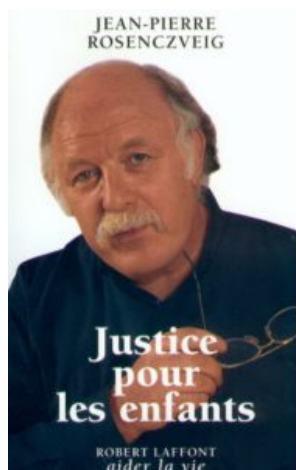


[https://fr.wikipedia.org/wiki/Spotlight_\(film\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Spotlight_(film))

(bande annonce du film)

<https://www.youtube.com/watch?v=i7VHsCoXayY>

Des ouvrages ont également été édités: (notre sélection) de plaidoyers :



Des faits récents, qui vont donner (espérons-le) au législateur, les moyens de renforcer un « système

judiciaire« , qui a montré (et continue) de montrer ses limites ?



MédiaChartres

Sylvie Muller

WHY ?



MédiaChartres soutien le monde médical

Questions: « pourquoi » et « à qui profite le crime » ?
interrogations pour MédiaChartres.



Graves accusations, contre le référent de l'association **Anticor** en Eure et Loir, par un pigiste (**Paul G.**) du quotidien le **Parisien** (officiant aussi) pour la radio **Intensité**, suite à la communication par le **directeur de cabinet du maire de**

Chartres, d'une transcription écrite d'un enregistrement, entre ce dernier et le référent (à l'époque) d'**Anticor**.



NB/ Une radio et un journal, sont appelés à accepter des contrats publicitaire d'une collectivité (...)

INTERVIEW

Rencontre avec le mis en cause: les explications, les documents et les enregistrements (preuves) auxquels nous avons eu accès et que nous avons vérifiés, font sans ambiguïté penchés la balance de la vérité, en faveur de l'ex référent, ce dernier ayant été « lâché » d'abord, par Mail et ensuite par lettre LR/AR, par le bureau National **Anticor**.

En toute logique, alors que l'association **Anticor** vient de déposer une nouvelle demande d'agrément, auprès des services de l'État (premier Ministre), il devenait de facto, impossible de soutenir le référent local (**depuis 10 ans**), sans compromettre (avec une ombre au tableau) les chances d'obtenir un nouvel agrément. Un « **sacrifice utile** » pour l'association **Anticor**, au détriment des propres valeurs quelle revendique,

La fin
justifie
les moyens

mais la fin justifie toujours les moyens !

Anticor, viens de perdre son agrément, qui lui donnait la possibilité de poursuivre en justice les auteurs de malversations en politique, en sport et autres et aussi, de pouvoir se constituer partie civile dans certains dossiers . Coup dur, pour la « **chasse au délinquants en col blanc** ». Une « erreur d'interprétation du droit et de rédaction » lors du précédent renouvellement de l'agrément de l'association par l'ex premier Ministre (Jean Castex) et des plaintes d'**anciens membres du bureau** (...), ont convaincu les Juges du tribunal administratif, de retirer l'agrément à **Anticor**.

<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/min%C3%A9e-par-les-luttes-intestines-anticor-perd-son-agr%C3%A9ment/ar-AA1cWSsh>

Pour **MédiaChartres**, le doute est désormais « **plus** » que raisonnable, concernant les accusations contre le référent, par le **Directeur de cabinet du maire de Chartres**, et **le maire de Lèves** (qui exerce d'autres fonctions rémunérées) sous



tutelle du maire de Chartres.



Les récents et virulents « **clachs** » entre le **maire de Chartres/Président de Chartres Métropole/de l'Agglo**, et l'ex référent **Anticor**, ont été suivit de dépôts de plaintes réciproques (mais pas par le même cheminement) ?



Pour l'ex référent, se rapprocher du dénouement et de la vérité dans plusieurs « **gros dossiers** » (**Chartres/Agglo**), et **les révélations** qu'il s'apprêtait à faire sur la place Publique, justifie les « **habituelles agitations** » qui sont symptomatiques et révélateurs d'angoisses et de craintes, par les personnes (directement où indirectement) impliqués (es).

Il affirme malgré tout, resté déterminé à ce que les « **affaires et les dossiers** » suivent le chemin de la justice, avec ou sans l'aide d' **Anticor** ! (une révision de procès, étant toujours possible).

Info plus: (source) « **Ariel Word** » – **Anticor**, Une présidente qui serait très proche du site d'information **Blast**, qui était épinglée il y a seulement trois jours par le média **Arrêt sur Image**. Dans [un article intitulée « **BLAST, OÙ L'ON SOUFFRE DE L'INFO** »](#), la journaliste **Alizée Vincent** dénonce un « **management brutal** » dans ce **néo-média** lancé il y a bientôt trois ans. Deux anciens membres d'**Anticor** se sont retourné contre l'association : **Claude Bigel** (ancien vérificateur des comptes de l'association, exclu en septembre 2020) et **Yves Sassiaut**. Ils reprochent entre autres à la **présidente** sa proximité avec **Blast**, mais aussi l'idéologie partisane « **jugé trop à gauche** » de certains adhérents, selon **Télérama**, et « *les dons généreux* »

d'Hervé Vinciguerra, un milliardaire un temps proche d'Arnaud Montebourg », toujours selon **Télérama**, donnant une **comptabilité** problématique et allant à l'encontre de ses obligations d'objectivité
–

et aussi :
<https://headtopics.com/fr/minee-par-les-luittes-intestines-anticor-perd-son-agrement-40541709>

Un scénario façon film, « **Les tontons flingueurs** » que **MédiaChartres** va suivre avec attention.



Clara Hirsch

REBONDISSEMENT ...

MédiaChartres soutien le monde médical

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



Rebondissement dans l'affaire révélée cet été, par notre confrère **d'FR3 Centre**, concernant le **Maire de Chartres** et un marché Public passé avec **son gendre**, pour une somme dépassant **le million d'euros**, **MédiaChartres** se fait (**écho**) de sa dernière



révélation.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/info-france-3-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges-dans-le-collimateur-d-anticor-2743870.html>

Résumé: par **MédiaChartres**

Une « **affaire** » qui débute le Printemps dernier, lors d'une altercation à la terrasse du bar de la fille du Maire de Chartres (place Billard), entre l'élu et le référent départementale de l'association **Anticor**.

INTERVIEW

Lors d'une récente interview, il nous précisait que le Maire accompagné de l'un de ses ex-gendre, l'avait durement apostrophé pour lui reprocher de « **fouiner** » d'un peut trop prés dans les dossiers de la Mairie !

Des menaces physiques auraient mêmes étés proférées, par le groupe, à l'encontre du représentant d'**Anticor** ?



<https://www.anticor.org/>

Le responsable du 28 à ensuite été convoqué (8/10) jours plus tard, au **commissariat de Police d'Orléans** (?) pour une audition, suite au dépôt de plainte du **Directeur de cabinet du Maire de Chartres** et du **Maire de Lèves**, pour des raisons identiques (**copié/collé**) ? Le Maire ayant peut-être atteint son quota pour le mois en cours ?

Le groupe local d'Anticor, à ensuite (à son tour) déposé une plainte au **commissariat de Chartres**, contre **M. J-P Gorges**, pour « **menaces** ».

Un signalement à été rédigé et envoyé par **Anticor 28**, à la **Direction de l'association** situé à Paris, qui après un passage par le service juridique, et au regard des faits, a décidé d'enclencher un **signalement national** auprès du **Procureur de la République de Chartres**, qui va devoir à présent, déterminer la



suite à donner à cette « **affaire à tiroirs** » .

Les « **pantouflards** » employés (et payés) par la Mairie, vont devoir faire valoir leur « **talents** » de défenseurs de première ligne.

De même, les **Médias dévolus aux idylles** (pour raisons diverses), vont-ils passer l'information sous silence ?

Pour **MédiaChartres**, cette « **parenthèse judiciaire** » pourrait conduire à la découverte, de bien *d'autres choses* ...



Martine Leroy

ENQUÊTE ET RAPPORT ...

« **Théoriquement** » les forces de l'ordre, sont sensés (entre autre) protéger les populations. Lors d'une enquête nationale conjointe de **MédiaChartres** avec ses confrères, voici ce quelle a révélée:



archives

Une infime minorité, utilise (ou a utilisé) à titre privé ou pour « **rendre service** » (comme par exemple, **les pantouflards**) les fichiers de la Police ou de la Gendarmerie (**la tricoche**) mais la justice, ne l'entend PLUS ainsi et va tout mettre en œuvre, pour endiguer ses pratiques qui violent les règlements et dévalorisent l'image et le travail des forces de l'ordre. **Des investigations qui vont visés d'autres services de l'État (Préfectures, Ministères, etc)**



Enquête (extrait): publié le 11/02/2023 sur **MEDIAPART**
(source)

<https://www.mediapart.fr/journal/france/110223/fichiers-de-police-et-de-gendarmerie-dix-ans-de-detournements>

« **Consultations illégales, transmission d'informations confidentielles, voire corruption** : les fichiers de police, dont le contenu est sensible et l'usage encadré: Fichiers de police et de gendarmerie : retour sur dix ans de détournements ».

Le gigantesque « Traitement des antécédents judiciaires » (TAJ) et son ancêtre, le « Système de traitement des infractions constatées » (Stic), semblent surreprésentés. Renseignement au profit d'un ami, [vendetta personnelle](#) ou [revente d'informations](#) : les motivations sont multiples. Depuis 2015, le ministère de la justice dénombre 262 condamnations de première instance pour le délit de « détournement de la finalité d'un traitement de données à caractère personnel », l'une des qualifications pénales utilisées.

Dans plusieurs de ces rapports, l'IGPN précise que ces chiffres concernent toutes les consultations identifiées comme « **sans rapport avec le service** » (c'est-à-dire que le policier n'avait pas de raison professionnelle valable de faire cette recherche), quel que soit l'objectif poursuivi. « Les informations ainsi obtenues peuvent avoir été remises à des tiers, avec ou sans but lucratif.





archives

De son côté, l'Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) fait état de sept saisines du « **bureau des enquêtes** » par l'autorité judiciaire entre **2019** et **2021** pour des « **détournements de fichiers** » commis par des gendarmes. Auxquelles s'ajoutent **17 saisines** pour des délits voisins, la « **violation du secret** » (professionnel, de l'enquête ou de l'instruction). **En 2020, 37 sanctions disciplinaires ont été prises pour des « divulgations d'informations » vers l'extérieur.**

« Dans la plupart des affaires de consultation illégale, il n'y a pas d'argent versé, complète le magistrat L P. Ce sont des affaires de "curiosité malsaine" : le policier a passé au fichier des voisins ou des membres de sa famille. » Une curiosité malsaine qui a conduit des policiers et des gendarmes au tribunal plus d'une fois, comme en 2019 dans l'[Aisne](#) ou la même année [en Normandie](#). L' IGPN dénombre **107 manquements aux règles d'utilisation des fichiers ... Si la preuve de la consultation illégale est assez simple à rapporter par les enquêteurs, il en va différemment pour la preuve éventuelle d'une rétribution à titre de contrepartie.**

la Direction générale de la police nationale (DGPN) affiche

« **une politique de prévention particulièrement rigoureuse** » pour lutter contre les abus, compte tenu de « **la sensibilité de ces fichiers** ». Elle évoque aussi les outils techniques censés améliorer la traçabilité : comme une habilitation individuelle, un droit d'accès, etc. L'institution insiste sur le cadre censé garantir le respect du droit.

Comme elle le rappelle, le code de déontologie de la police et de la gendarmerie comporte une disposition spécifique sur les fichiers informatiques. Celle-ci impose aux fonctionnaires de « **préserver la vie privée des personnes** » et de n'utiliser les fichiers que « **dans le strict respect des finalités et des règles propres à chacun d'entre eux** ».

Ceci, nous ramènent au plan local (**Chartres et Agglo**), ou « **certaines personnes** » (utilisent) à titre privé les fichiers de la Police ou de la Gendarmerie dans le but d'aider des proches ou amis-es, ou sur demande de « **certaines employeurs où associés** » !

Selon les sources **MédiaChartres**, des « **signalements** », ont été rapportés auprès du **Ministère de l'intérieur** et d'autres services concernés, sur les agissements illégaux des personnes concernés.





Sylvie Muller



UN MONDE « MAFIEUX » !

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



Pour son retour, MédiaChartres démarre l'année 2023 avec le sujet global (Mondial, Français et surtout régional) de la « perversion financière » .

Le récent limogeage d'une **Préfète** en région centre (**Marie Lajus**), par le **Ministre de l'intérieur** (?) sous de faux prétextes, nous prouve que l'argent est bien le véritable moteur de la vie, et la principale motivation de bon nombre de politiques (...) sauf exception, comme le sujet du jour.

*photo (x)



Nous nous sommes intéressés à ce « cas » qui n'en n'est pas un et qui reflète à lui seul, les conflits d'intérêts, les abus de pouvoir, les trafics d'influences et autres ...

Mais comme les faits parlent d'eux mêmes, nous vous avons sélectionné un certain nombre de liens.

<https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/26/nous-affirmons>

[-notre-soutien-a-la-prefete-marie-lajus-et-a-travers-elle-a-celles-et-ceux-qui-uvrent-au-respect-de-la-loi_6155706_3232.html](#)

[https://www.mediapart.fr/journal/france/050422/la-prefete-de-la-region-centre-visee-par-une-enquete-pour-prise-illegale-d-interets](#)

[https://www.leparisien.fr/faits-divers/perquisition-a-la-prefecture-de-region-centre-val-de-loire-la-prefete-visee-par-une-enquete-pour-prise-illegale-dinterets-05-04-2022-KRJBIXL6HBB5LKJ3LPIEVW3V4M.php?ts=1649174643529](#)

[https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-prefete-de-la-region-centre-val-de-loire-visee-par-une-1649169701](#)

[https://www.larep.fr/montargis-45200/travaux-urbanisme/la-prefete-du-loiret-visee-par-une-enquete-pour-prise-illegale-d-interets-dans-le-cadre-du-classement-de-la-caserne-gudin-a-montargis_14110872/](#)

[https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre-loire/tours/limogeage-de-la-prefete-d-indre-et-loire-gerald-darmanin-denonce-des-mensonges-2686070.html#xtor=EPR-521-\[france3regions\]-20230104-\[info-titre5\]&pid=](#)

et le plus « beau » !

[https://www.mediapart.fr/journal/france/030123/darmanin-un-representant-de-l-etat-doit-etre-inattaquable-et-respectable-sauf-exception](#)

Donc, d'après M. le Ministre,

« Un représentant de l'État doit être inattaquable et respectable, et lorsque ce n'est pas le cas, je prends mes responsabilités en tant que chef de l'administration. »
(citation).

Rappel: ces dernières années, il a maintenu en poste, promu ou soutenu des fonctionnaires ou personnalités mis en cause, voire condamnés, dans des affaires financières, de corruption ou de violences (CQFD)



Il assure que sa décision de démettre la préfète de ses fonctions n'a « *rien à voir avec des projets immobiliers* » (non, sans blague) , Il a indiqué, de manière sibylline, qu'elle était liée « au comportement des uns et des autres ». Puis (plus grave) il a mis en cause, sans citer le nom de la préfète, sa respectabilité.

Cette phrase n'a pas manqué de faire réagir. D'abord parce que la préfète est, au contraire, connue pour son « *professionnalisme* », « *son impartialité, sa probité et son humanité* », ont fait savoir 49 personnalités, acteurs de la société civile, fonctionnaires et élu·es des territoires où

SOUTIEN

elle a exercé, **contrairement à d'autres ...**

MédiaChartres s'interroge, nos confrères vont-ils (eux aussi) être visés par des *plaintes farfelues*, et convoqués à **Orléans pour audition, devant un OPJ (?) pour avoir simplement fait leur métier** (preuve absolue que ce siècle, est celui du règne de l'ostracisme).



Martine Leroy